

## ÉDITORIAL



### Assurer à tous les mêmes services

*Le secteur des services à la personne du plus jeune âge jusqu'à la fin de la vie sera un des aspects déterminants de l'attractivité d'un territoire dans les prochaines années. Si nous avons réussi à créer un Centre intercommunal d'action sociale au sein de notre communauté, nous n'avons pas su encore à mon sens, prendre toute la mesure de la problématique posée sur ce canton. Ce sera un des enjeux forts des prochaines équipes municipales et communautaires qui sortiront du scrutin 2008. Il y aura des engagements importants à prendre pour assurer à tous les habitants les mêmes services en mutualisant un maximum toutes les interventions.*

Jean Paul SEBASTIEN,  
maire de Sabres,  
président de la Communauté  
de communes Haute Lande

## ÉCONOMIE

# Le groupe Thébault s'implante à Solférino



18 millions d'euros vont être investis sur le site.

Le groupe Thebault, spécialisé dans la fabrication de contreplaqués va prochainement s'installer sur la commune de Solférino. Cette PME familiale souhaitait implanter un nouveau point de fabrication dans les Landes, au cœur du massif forestier, afin de réduire ses coûts de transport. Les anciens bâtiments des établissements OCEA et Terre et Nature représentant une surface couverte de 14 000 m<sup>2</sup>, la desserte SNCF, et les avantages fiscaux accordés du fait du classement de la commune en ZRR (zone de revitalisation rurale) ont retenu l'attention du groupe.

### Trois sites de production

Cette PME familiale a déjà trois sites de production. Jean Thébault s.a.s., fabrication de contreplaqué okoumé à Magne (79), Sib Thébault SAS fabrication de contreplaqués en pin maritime à Sauze Vaussais (79) et Thébault Transbois s.a. à Libreville (Gabon). Le Groupe produit 57 000m<sup>3</sup> de contreplaqué (dont 37 000m<sup>3</sup> en pin maritime) et emploie 233 personnes.

Le site de 8 hectares situé sur la commune de Solférino, au nord de la gare, accueillera cet établissement dénommé « Thébault Ply Land ».

Dix huit millions d'euros vont être investis sur le site. Dans le but d'optimiser les rendements, 85% des investissements seront destinés à l'achat de matériels de pointe. Le début de la production est prévu au dernier trimestre de cette année.

### 60 emplois

60 emplois vont être créés sur 3 années, les équipes étant constituées en 3x8. Le groupe s'est engagé auprès des élus à recruter en priorité des personnes sur le territoire communautaire. Dès à présent, les candidatures avec CV peuvent être adressées à la mairie de Solférino qui transmettra à l'entreprise. Le niveau minimum requis est le CAP. Une formation interne sur le produit et les matériels sera donnée sur le site des Landes et à Sauzé Vaussais (79).

L'arrivée de PLY LAND constitue une réelle opportunité pour la commune et la Communauté de communes.

## Bilan et perspectives de la maison de retraite

### Quel bilan peut-on faire de l'année 2006 ?

La tranche de travaux d'un montant de 1 256 000 € qui vient d'être terminée va améliorer le confort des usagers et les conditions de travail de l'ensemble du personnel pour une incidence journalière de 1,03 € par résident. Au cours du deuxième semestre 2006 il a fallu s'adapter à un nouveau fonctionnement de gestion de la cuisine et de la lingerie. La mise en place a été plus longue que prévu. Mais les résultats sont encourageants et proportionnels à l'investissement de l'ensemble du personnel dans ce projet.

### Que représente la gestion de la maison de retraite ?

Le budget de fonctionnement 2006 s'élève à 1 769 000 €. Trente neuf agents permanents travaillent dans la structure dont 3 infirmiers et 13 aides-soignantes et ont en charge 70 résidents.

### Ce ratio de personnel est-il suffisant ?

L'étude « Solidarité grand âge » faite par le ministère de la Santé a convenu, compte tenu de l'état de dépendance des résidents, que la création de 6,5 postes est indispensable à la bonne marche de l'établissement. Des crédits « État » devraient être alloués dans les cinq années à venir.

### Quel est le degré d'autonomie des pensionnaires de la maison de retraite ?

A l'heure actuelle, il y a une forte présence de personnes grabataires (44%). Certaines ont une pathologie lourde. Beaucoup de pensionnaires sont atteints de la maladie d'Alzheimer. Les personnes dites "semi-valides" représentent environ un tiers (31%) et les personnes valides un quart des pensionnaires.

### Quelles sont les perspectives pour les années futures et les projets ?

En 2007 va être mis en place un règlement de fonctionnement pour l'hébergement temporaire et l'accueil de jour qui ont connu un très gros succès en 2006. Nous devons réfléchir aussi à l'accueil des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. Ensuite nous allons procéder à une étude pour réhabiliter les chambres des résidents. D'une manière plus générale, l'intégration de la

maison de retraite dans le CIAS\* Haute Lande va permettre une meilleure coordination des services pour la prise en charge de la personne âgée sur le canton et une plus grande efficacité.

### Même si le sujet n'est pas très gai, il mérite des précisions. Comment expliquer ce qui s'est passé avec la chambre mortuaire ?

En résumé, suite à une plainte d'une entreprise privée de pompes funèbres, le tribunal correctionnel de Mont-de-Marsan a considéré que la chambre mortuaire de la maison de retraite n'était pas aux normes.

Vu le coût des aménagements que cela nécessiterait, le conseil d'administration a décidé de ne plus utiliser la chambre mortuaire.

Lors d'un décès dans l'établissement le règlement suivant devra désormais être appliqué :

a) Soit les personnes ayant qualité pour pourvoir aux funérailles peuvent être jointes, elles peuvent demander le transport du corps à domicile ou vers une chambre funéraire de leur choix. Le coût sera facturé par l'entreprise de pompes funèbres à la famille.

b) Soit elles ne peuvent être jointes. Dans ce cas, le corps de la personne décédée dans l'établissement peut être transféré à la demande du directeur dans une chambre funéraire désignée par le Conseil d'administration du CIAS de la Haute Lande, sous la condition qu'il atteste par écrit qu'il lui a été impossible de joindre ou de retrouver dans un délai de 10 heures à compter du décès l'une des personnes ayant qualité pour pourvoir aux funérailles (troisième tiret de deuxième alinéa de l'article R361-37 du code des communes).

c) Soit, suite à la demande de la famille, d'effectuer dans la chambre du défunt le dépôt du corps (sur table réfrigérante), la mise en bière, dans la mesure où l'établissement est le domicile du « résident ». (Cette mesure renvoie à une réponse du ministère de la Santé publié dans le Journal Officiel Sénat du 01.01.2003, page 78).

Ces modalités ont été approuvées par Mme la Directrice des Affaires Sanitaires et Sociales le 10 octobre 2006.

\* Centre intercommunal d'action sociale



L'entrée de la maison de retraite de Sabres.



Bulletin communautaire de la  
Communauté de communes de la  
Haute lande - 75 rue du Tuc 40210  
Labouheyre. Tél. 05 58 07 54 54  
Responsable de la publication :  
Jean-Paul Sébastien. Tirage : 2500  
exemplaires. ISSN 1950-1242.  
Crédits photos : Communauté  
de communes de la Haute lande.  
Conception-réalisation-impression :  
Socrate communication  
BP 60322 - 26 avenue Gustave Eiffel  
33695 Mérignac.  
Tél. 05 56 51 32 86

# Aménagement

## Voirie : 580 000 euros investis en trois ans

*La Communauté de communes se charge de l'entretien des routes communautaires de son territoire.*

*Entre 2006 et 2008, elle aura investi 580 000 euros dans la voirie.*

Une partie de la voirie des communes est communautaire. La Communauté de communes entretient ses voies et un programme de travaux a été établi avec les services de la Direction Départementale de l'Équipement de Morcenx pour trois ans : 2006, 2007, 2008. Les travaux prévus en 2006 n'ont pas pu être réalisés. L'entreprise chargée des travaux devait être retenue cet été mais les offres présentées étant supérieures aux prévisions, une nouvelle consultation a dû être lancée. L'entreprise Colas n'a pu être choisie qu'au mois de novembre dernier. Il était donc trop tard pour réaliser le programme de travaux prévu en 2006.

Toutefois, au mois de décembre, le pont situé sur la piste 245 à Commensacq a été reconstruit. Les travaux s'élèvent à 16 750 euros hors taxes.

### **Parc d'activité économique Haute Lande**

Afin d'accueillir les premières entreprises du Parc d'activité économique Haute Lande à Labouheyre, plusieurs entrées ont été réalisées.

Au printemps, les programmes 2006 et 2007 seront réalisés et des travaux auront lieu sur les voies suivantes :

#### **Commune d'Escource**

Route de Bouheben

#### **Commune de Labouheyre**

Rue des Mûres

#### **Commune de Trensacq**

Piste n° 245

#### **Commune de Sabres**

Route de Brin

Route des 3 Ponts

#### **Commune de Commensacq**

Piste n° 245

#### **Commune de Luglon**

Route de Menon

#### **Commune de Solférino**

Route du Tuc Gaillat

Route du Platiet

En 2007, les travaux s'élèveront pour l'ensemble de ces voies à 392 000 euros hors taxes.

En 2008, les travaux porteront sur les voies suivantes pour un montant de 172 000 euros hors taxes.

#### **Commune de Sabres**

Route de Brin

Route des 3 Ponts

#### **Commune de Commensacq**

Piste n° 245

En trois ans la Communauté de communes aura investi plus de 580 000 euros hors taxes sur les voies qu'elle gère.



Travaux du pont situé sur la piste 245



Travaux sur une entrée du Parc d'activité économique Haute Lande à Labouheyre

## L'aide à domicile : un soutien au quotidien

*Le Centre intercommunal d'action sociale gère le service d'aide à domicile qui intervient chez les personnes âgées, handicapées ou dépendantes qui le souhaitent.*

Qu'il s'agisse d'entretien quotidien de la maison, des courses, de la préparation des repas ou d'une aide plus importante pour les soins personnels, le service d'aide à domicile de la Haute Lande apporte un soutien quotidien à de nombreuses personnes âgées, handicapées ou dépendantes. Il leur permet de rester chez elles le plus longtemps possible malgré leurs difficultés d'autonomie.

Les 45 agents sociaux interviennent sur les 7 communes de la Communauté et 3 communes extérieures. Les interventions sont financées par les bénéficiaires avec, le plus souvent, selon les revenus, une participation de leur caisse de retraite, de leur mutuelle ou du Conseil général dans le cadre de l'Aide personnalisée d'autonomie (APA). Les prestations sont assurées

aussi longtemps que les conditions de sécurité et l'état de santé des personnes concernées le permettent.

### Un rôle de prévention

Le service qui assure une présence au quotidien auprès d'une population fragile joue un rôle important de prévention. Ainsi, au cours de l'été 2006, une action de prévention a été menée par le Centre intercommunal d'action sociale associé aux Centres communaux d'action sociale des mairies. Après recoupement avec les registres ouverts pour les personnes âgées désirant se faire recenser auprès de leur mairie, les intervenants du C.I.A.S. ont distribué à chaque bénéficiaire un brumisateuseur tout en exposant les consignes de précaution.

### Plus de 150 bénéficiaires du service

A la fin 2006, le nombre de bénéficiaires du service d'aide à domicile du C.I.A.S. sur le territoire de la Communauté de communes se répartissait ainsi : Commensacq : 7, Escource : 6, Labouheyre : 79, Luglon : 8, Sabres : 40, Solférino : 5, Trensacq : 8.

**CONTACT.** Le service d'aide à domicile du C.I.A.S. de la Haute Lande a ses bureaux au 75 rue du Tuc à Labouheyre. L'équipe administrative est à la disposition du public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17 h et par téléphone au **05 58 07 10 27**.

## L'informatique pendant les vacances...

Pendant les vacances scolaires d'avril 2007, les ateliers Multiservices Informatiques de la Communauté de communes de la Haute Lande vous ouvrent leurs portes dans les différentes communes.

Profitez de cette période pour venir surfez...

sur le net ou apprendre la maîtrise de l'informatique.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à prendre contact avec M. Pamart, animateur de l'@mi : 05 58 04 50 19.

## Portage de repas à domicile

La Communauté de communes envisageait de prendre une nouvelle compétence pour mettre en place un portage de repas à domicile pour les personnes âgées et dépendantes, sur le territoire communautaire. Le conseil communautaire a décidé à la majorité de ne pas retenir ce projet.

Ce service reste donc de la compétence des communes qui le gèrent aujourd'hui.

### Planning de l'@.M.I - Vacances d'avril 2007

Mardi 10 Avril	Mercredi 11 Avril	Jeudi 12 Avril	Vendredi 13 Avril
<b>Sabres</b> (9h30-11h30)	<b>Labouheyre</b> (9h30-11h30)	<b>Labouheyre</b> (9h30-11h30)	<b>Commensacq</b> (9h30-11h30)
<b>Labouheyre</b> (13h30-15h30)	<b>Labouheyre</b> (13h30-15h30)	<b>Solférino</b> (13h30-15h30)	<b>Sabres</b> 15h00 à 16h00
	<b>Trensacq</b> (16h30-18h30)	<b>Sabres</b> (16h30-18h30)	<b>Luglon</b> (16h30-18h30)